

## Energies renouvelables

# Les éoliennes divisent toujours les villages du Gros-de-Vaud

**Un sondage a été mené dans les quatre communes touchées par le projet EolJorat Nord. Les résultats font le grand écart**

Sylvain Muller

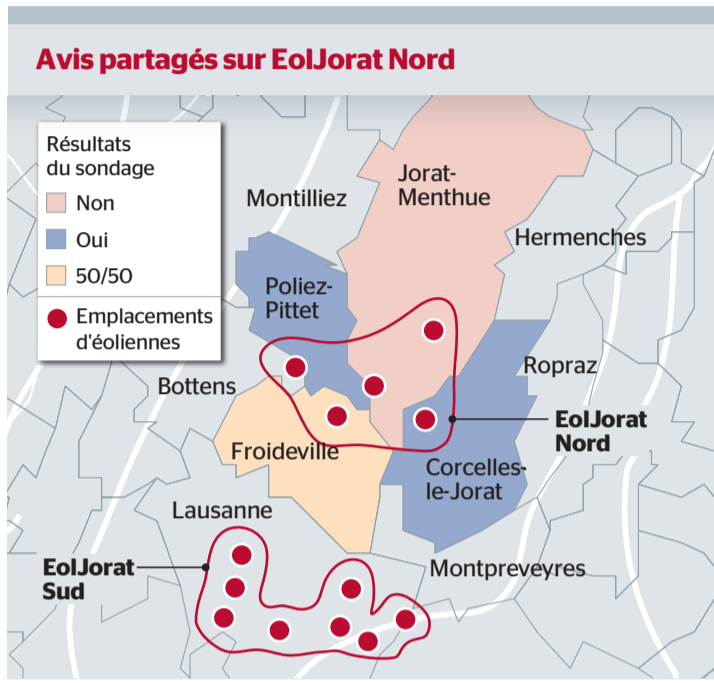
Après le très sec non aux éoliennes d'Oulens-sous-Echallens et de Daillens dimanche dernier, les Municipalités des quatre communes touchées par un autre projet, celui d'EolJorat Nord, ont publié hier les résultats du sondage effectué auprès de leurs populations.

Poliez-Pittet est la plus favorable (71%), suivie par Corcelles-le-Jorat (60%). Froideville ne tranche pas la question (égalité de oui et de non), tandis que Jorat-Menthue est contre (62%).

Cette dernière commune, récemment née d'une fusion, réunit toutefois cinq villages aux avis très divergents: si Sottens, habitué aux grands pylônes, dit oui à 71%, les quatre autres villages disent non. Villars-Mendraz à 49% (46% de oui), Villars-Tiercelin à 56%, Montaubion-Charadonney à 59% et Peney-le-Jorat à 87%. Les taux de retour des questionnaires distribués dans les boîtes aux lettres sont compris entre 23% et 60%.

## Soutien impossible

Comme lors du sondage mené presque simultanément dans les communes touchées par le projet Tous-Vents dans la région de Vuarrens - Essertines-sur-Yverdon (24 heures du 1er juin 2013), les résultats semblent être fortement influencés par l'emplacement exact des cinq éoliennes hautes de 199 mètres projetées. Ainsi, celle prévue au sud de Peney-le-Jorat a fait l'objet d'une



question spécifique qui a obtenu 90% de non dans le village. «Il nous est désormais impossible de soutenir son implantation», constate Patrick Keller, syndic de Jorat-Menthue.

Cela ne surprend pas du tout Jean-Claude Perey, président de

l'association d'opposants nommée Queduvent. «J'habite dans ce village. Lors de la dernière séance du Conseil général avant la fusion, en juin 2011, nous avions déjà demandé un vote consultatif. Trente-deux conseillers sur trente-six avaient refusé le projet.» Son asso-

## Lausannois indifférents

Alors que le projet EolJorat Nord (cinq éoliennes) suscite toute la gamme des réactions dans les villages, son équivalent Sud (huit éoliennes, toutes situées sur le territoire de la commune de Lausanne, mais éloignées de la ville) engendre l'indifférence dans la capitale vaudoise. La présentation du projet, à découvrir jusqu'au 30 août prochain au Centre Contact Energies, à la place Chauderon, est totalement ignorée par les

citadins. «Nous accueillons en moyenne un visiteur par jour, révèle Xavier Righetti, ingénieur EPFL aux Services industriels de la Ville. Ce sont soit des habitants de Vers-chez-les-Blanc ou du Chalet-à-Gobet, soit des habitants de Froideville, que l'on sent très inquiets.» Une confirmation supplémentaire que, en matière de projets éoliens, la distance et la visibilité depuis les habitations sont les critères qui façonnent l'avis des citoyens.

ciation va maintenant surveiller l'éventuelle arrivée de plans partiels d'affectation devant les Conseils et, le cas échéant, se mobiliser pour les faire refuser.

## Pas consultés

A l'inverse de Peney-le-Jorat, la population de Froideville ne s'est pas mobilisée fortement pour répondre à cette consultation. Seuls 23% des questionnaires distribués sont revenus à l'administration communale. «Notre population se sent beaucoup plus concernée par l'éolienne des Saugealles du projet EolJorat Sud, explique le syndic, Michel Pittet. Nous l'aurons juste sous les yeux. Mais les habitants de Froideville ne seront pas consultés, puisqu'elle est prévue sur le territoire communal de Lausanne.»

Du côté du promoteur d'EolJorat Nord, le groupe Alpiq, la porte-parole, Christel Varone, ne fait aucun commentaire. «Une réunion est prévue fin juin avec les Municipalités pour analyser ces résultats. Nous communiquerons ensuite.»

Président d'EoleResponsable, association d'opposants au projet EolJorat Sud, Stéphane Dumathioz est plus prolix: «Ce sondage illustre deux choses: premièrement que le sujet divise les populations et, deuxièmement, que la plupart des Vaudois ignorent encore ce que vivre à côté d'une éolienne signifie. De toute manière, la problématique est générale, puisque tout cela découle du Plan directeur cantonal. Mais, en laissant se développer des projets distincts, le Canton dévoile sa stratégie: laisser les opposants s'épuiser à combattre séparément et localement chaque projet.»

## Infos sur internet:

www.eoljorat.ch et, pour les opposants, www.queduvent.ch et www.eoleresponsable.ch

## Opposants

### Bientôt une fédération vaudoise

Le 2 juillet prochain, à Echallens, plusieurs associations d'opposants aux éoliennes s'uniront en une fédération vaudoise affiliée à l'association suisse Paysage Libre. A l'origine du projet, Jean-Marc Blanc, un habitant de Bottens. «En m'intéressant au sujet, je me suis rendu compte qu'il existait beaucoup de petites associations abattant chacune dans leur coin un travail énorme. J'ai aussi été frappé de voir comme ces gens s'investissent avec leurs tripes, toutes sensibilités politiques ou écologiques confondues. Je suis donc arrivé à la conclusion qu'il fallait fédérer ces mouvements, ainsi que les privés sensibles à la cause, pour coordonner les efforts et régler le problème de façon générale.» Consultant en stratégie et management de métier, Jean-Marc Blanc précise ne s'être jamais engagé politiquement jusque-là et avoue trouver qu'une éolienne peut être un bel objet. «Mais 65 dans une région comme le Gros-de-Vaud, c'est du délire!»



Retrouvez notre dossier des éoliennes eoliennes.24heures.ch

## Petites affaires et grandes questions

### Les Vaudois sous la Coupole

Mehdi-Stéphane Prin



Les manœuvres autour de la Lex USA n'en finissent pas d'agiter les vingt élus vaudois. Certains commencent cependant à se fatiguer d'un débat qui éclipsé tous les autres. «L'affaire bancaire n'est pas la seule de la session, même si c'est celle qui passionne les médias», lance André Bugnon (UDC). Le viticulteur de Saint-Prex peut revendiquer une victoire qui va faire beaucoup parler: il a réussi à faire augmenter le nombre d'orateurs autorisés lors de l'examen de motions. Voilà qui va surtout augmenter le bavardage parlementaire, diront les mauvaises langues. «Les membres du bureau du Conseil national étaient contre une telle décision. Bien entendu, ils ne pensent qu'à empêcher le retard dans le traitement de l'ordre du jour.» Parole d'ancien président. André Bugnon estime que, au lieu de limiter leur propre temps de parole, les élus devraient siéger plus souvent. Et de lancer la célèbre tirade: «Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire.»

A défaut de s'exprimer oralement, les élus vaudois écrivent beaucoup. Entre interpellations, motions, questions et postulats, ils s'inquiètent pour de nombreux dossiers. La coprésidente des Verts, Adèle Thorens, par exemple, met la pression pour que la lutte contre les micropolluants devienne réalité. Elle demande quelles mesures va prendre le Conseil fédéral pour lutter à la source contre ces substances chimiques, décriées plus grande menace pour le Léman. Une question, comme tant d'autres, sous forme de piqure de rappel pour que le gouvernement tienne ses engagements.

«Les questions sont souvent plus intéressantes que les réponses», reconnaît Josiane Aubert (PS). La Combière interroge notamment le Conseil fédéral sur sa volonté réelle d'aider la recherche en agriculture écologique. En écho, Jean-Pierre Grin (UDC) dépose une motion pour prolonger le moratoire sur l'utilisation des OGM dans les champs suisses. Ce débat s'annonce particulièrement chaud.

De son côté, Olivier Feller (PLR) s'intéresse à la surveillance, ou à l'absence de surveillance, comme il le suggère, des fonds de compensation AVS et AI. Il s'agit d'un autre exemple des nombreuses interventions écrites des élus vaudois. Seul Olivier François (PLR) revendique ouvertement ne pas multiplier ce type d'interventions. «Cela prend beaucoup de temps pour peu de résultats. Je préfère soigner mes relations avec l'administration et aller rencontrer, comme cette session, Doris Leuthard.» Pour lui vendre le M3 ou lui faire la réclame de son projet de tunnel entre Lausanne et Vauderens?

## «Le tireur possédait encore au moins 200 kilos de cartouches»

**L'homme qui a tiré mardi sur son épouse et sa belle-mère sous les yeux de sa fille, à La Tour-de-Peilz, était un passionné d'armes et avait déjà été condamné. Il était suivi médicalement**

«Au moins 200 kilos de cartouches ont été retrouvés dans l'appartement de La Tour-de-Peilz, ainsi que des accessoires - magasins et sacoches de munitions - pour des armes à feu de gros calibre, pistolet magnum 44 ou fusil d'assaut kalachnikov», explique un proche. L'homme de 43 ans qui a tiré mardi matin sur son épouse et sa belle-mère - toutes deux désormais hors de danger - en présence de sa fille de 7 ans, dans un appartement de La Tour-de-Peilz, était un passionné d'armes. «Il aimait tirer et à haute dose, confirme le procureur Jean-Luc Reymond. Il se prétend membre d'un club de tir à Saint-Gall.»

Ce Suisse d'origine turque, domicilié à Schwytz, fait déjà l'objet de plusieurs plaintes pénales en cours d'instruction pour menaces contre son épouse. Et il a été condamné une fois pour lésions corporelles simples et qualifiées. «Dans une lettre, notamment, il lui a écrit qu'il allait la mettre elle et sa



Le tireur est entré dans l'appartement de La Tour-de-Peilz par la porte de la terrasse. CHANTAL DERVEY

mère dans un cercueil», précise Jean-Luc Reymond. C'est d'ailleurs pour cette raison que la plupart des armes qu'il possédait légalement - dont le pistolet magnum 44 et le fusil d'assaut kalachnikov - ont été saisies. Mais pas toutes.

Lundi matin, c'est avec un Glock et un Sigg, deux pistolets utilisés respectivement par la po-

lice et l'armée suisse, qu'il a fait feu sur son épouse de 39 ans et sa belle-mère de 60 ans, toutes deux ressortissantes turques, les blessant. Il a également visé son beau-père, mais ce dernier a réussi à s'enfermer dans une chambre. «Cet homme a vraiment ferraillé, raconte un voisin. Il est très «chaud» et s'empolte vite. Une

fois, je l'ai vu s'en prendre à son épouse en la plaquant sur le parking.» Une perception qui contraste avec celle d'un autre voisin: «Je le considérais comme quelqu'un de sympathique. Cet homme, un banquier, aime bien les deux-roues, tout comme moi. Il possède d'ailleurs un vélo de plage électrique californien. Il m'a

parlé de ses problèmes conjugaux en me disant que j'avais de la chance d'avoir une belle vie de famille. Je le voyais le plus souvent marcher la tête baissée, l'air abattu.»

Le tireur était suivi depuis quelque temps par un psychiatre. «Il prétend que c'est pour une dépression, glisse Jean-Luc Reymond. Des examens approfondis nous en diront davantage.» Le procureur confirme l'information dévoilée par le journal *Le Matin* selon laquelle la garde de la fillette de 7 ans est au cœur de ce conflit conjugal. En instance de divorce, l'homme avait quitté il y a un an l'appartement de La Tour-de-Peilz pour aller habiter à Blonay, dans un logement qu'il vient de quitter récemment. Et, il y a dix jours, le couple séparé a vendu l'appartement où a eu lieu la fusillade. La femme et sa fille, qui y résident encore, le quitteront en septembre.

Accusé de tentative d'assassinat, de mise en danger de la vie d'autrui, de lésions corporelles avec un instrument dangereux, de violation de domicile et de dégâts à la propriété, l'homme sera maintenu en détention provisoire. «Et il encourt une lourde peine», conclut Jean-Luc Reymond. **Claude Béda**